



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-133797>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-133797**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-132060

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 27/11/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Nantes Métropole

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 24440040400129

**Ville** : Nantes Cedex 9

**Code postal** : 44923

**Grouperement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 44

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Aménagement des continuités cyclables en bord de Loire à Indre et Saint-Herblain (accord-cadre mono attributaire de travaux + MS1) - Relance lot n°3

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45112500

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents, dénué de tout minimum, mais assorti d'un montant maximum arrêté, pour la durée contractuelle globale (soit 4 ans), et pour ce lot n°3, à 240 000 euro(s) HT. Lot n°3 - Aménagements paysagers (esplanade Alphonse Guihot, chemin du port, rue Joseph Tahet => section entre la rue Denis Rivière et la rue bordelaise, rue Elsa Triolet, rue du Pont Allard, quai Henri Brunais, quai Victor Bocquien, quai Besnard, quai Jean Bart, quai Langlois, rue Pasteur, rue Jean Jaurès => section entre la rue Pasteur et la rue Jean Dayat, rue Jean Dayat, passerelle rue du Pont Allard à rejoindre la rue Elsa Triolet via le site de la Clairière, sur les berges industrielles en bord de Loire en parallèle du quai Cormerais à rejoindre l'Étier de Tougas, l'ouvrage chemin du port en parallèle du pont existant quai Emile Cormerais dans le prolongement de la rue Joseph Tahet).

### Section 4 - Informations rectificatives

- La date limite de remise des offres, initialement arrêtée au 6 janvier 2025, est reportée au 27 janvier 2024 - 12h00.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/11/2024**